

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 13 février 2012

Les parlementaires invités à échanger sur les enjeux de santé en Poitou-Charentes

Pour la seconde année, les parlementaires de Poitou-Charentes étaient invités ce lundi 13 février par la Préfecture de région et l'Agence régionale de santé, à parler santé et à mieux en appréhender les enjeux régionaux.

Quelques semaines seulement après l'approbation du Projet Régional de Santé (PRS), l'objectif de cette rencontre était de présenter les axes forts de la politique de santé de la région, ainsi que sa prochaine déclinaison territoriale en quatre Plans d'Action Opérationnels de Territoire (PAOT – un par département).

Avec cette rencontre annuelle autour de la santé, députés, députés européens et sénateurs peuvent s'approprier les actions mises en œuvre dans le champ sanitaire et médico-social, et développer leur action politique en toute connaissance.

Connaissance des enjeux, des acteurs, des moyens, des perspectives, dans le domaine de la santé au sens large : efficience du système de santé, prévention, santé-environnement, établissements médico-sociaux, coopérations hospitalières, dépendance, contrats locaux de santé, exercice coordonné des professionnels de santé, réseaux de santé, systèmes d'information en santé, etc.

La rencontre du 13 février 2012, qui a eu lieu à la Préfecture, est la seconde de ce type. L'an passé à la même époque l'ARS accueillait les parlementaires picto-charentais pour leur présenter l'organisation territoriale de la santé sous l'égide de l'ARS, nouvel acteur régional, et leur faire partager les prémisses du Projet Régional de Santé. Le PRS a, depuis, été adopté le 15 décembre 2011.

En savoir plus sur le Projet Régional de Santé :

Sur le site de l'ARS :

www.ars.poitou-charentes.sante.fr/PRS-Projet-Regional-de-Sante.100787.0.html

Sur le site de la Préfecture de région :

www.poitou-charentes.gouv.fr/contenu/1/207/projet-regional-sante

CONTACTS PRESSE

Agnès GIFFARD – Communication Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes – 06 86 84 39 80 / 05 49 42 30 36

Valérie MARQUIS - Service régional de la communication interministérielle – Poitou-Charentes – 06 27 39 09 36 / 05 49 55 70 06